

CORRIGE

- **Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

Le tourisme en Afrique sub-saharienne

(Éléments de correction donnés à titre indicatif)

Sujet classique dans sa formulation mais dont la difficulté provient essentiellement de l'étendue de l'espace géographique à traiter ; le rapport ne recherche en aucun cas l'exhaustivité mais une compréhension générale du problème du tourisme en Afrique sub-saharienne ; cependant il nous semble intéressant de valoriser les copies qui choisiront leurs exemples de manière à englober la totalité de l'espace proposé. Il convient de montrer que l'Afrique sub-saharienne malgré sa croissance reste un espace touristique mineur pour le tourisme international, qu'elle est soumise à des contraintes lourdes, mais qu'elle dispose d'un potentiel unique lui permettant des possibilités de développement réel.

La proposition de corrigé ne constitue qu'une indication de plan permettant de mener le rapport en fonction des consignes proposées dans l'intitulé

Introduction : définir l'Afrique Sub-saharienne : près de 700 Millions d'h, $\frac{3}{4}$ du continent africain, près de 50 pays très différents (taille, histoire...), mais à l'exception de l'Afrique du Sud, marqués tous par les retards de développement.

Poser le tourisme comme un enjeu majeur de développement et d'ouverture pour ces pays largement marginalisés dans la mondialisation et qui disposent d'atouts réels.

I. Une activité touristique encore insuffisamment développée

1. une destination touristique encore mineure

a. des flux croissants mais fortement polarisés

- moins de 3% du tourisme mondial, 22 millions de touristes mais aussi une très inégale répartition : Afrique du Sud, Zimbabwe, Botswana, Kenya représentent plus de la moitié des arrivées, l'Afrique du Sud a elle seule 1/3 des arrivées.
- une croissance très forte (10%) mais qui cache des situations très contrastées opposant des Afrique (australe et centrale ou de l'ouest), mais aussi des pays (ex Afrique du sud ou Kenya et Côte d'Ivoire).

b. une clientèle diversifiée

- tourisme intra africain encore très peu développé sauf dans le cas des pays d'Afrique australe, ex Afrique du Sud 83% d'Africains (tourisme de proximité et surtout le fait des minorités blanches).
- près de 60% des touristes en provenance d'Europe et une géographie touristique qui reflète largement les liens historiques coloniaux. L'Amérique (EU) et l'Asie (Japon, Chine en croissance) surtout présentes dans l'Afrique anglophone.

2. un tourisme largement motivé par le loisir

a. importance du tourisme de circuit

- diversité des circuits : culturels : pays Dogon, Masais, Zoulous, ..., sportifs : trekkings, rallyes dans les régions de désert (Mauritanie), safaris photos Kenya, découverte de la faune et de la flore (Afrique australe Botswana).
- forme prédominante dans certaines Etats (Kenya, Mauritanie), alors qu'assez mineure ailleurs (Ghana ...), importance des packages et des tour-opérateurs.

b. le tourisme séjour encore peu développé

- tourisme balnéaire aussi bien hivernal qu'estival : littoraux Sénégalais, Kenyan mais avant tout d'Afrique du Sud, le plus souvent organisé : séjour à la semaine ou extension d'un circuit découverte ; forme dominante dans certains états (Maurice, Sénégal)
- tourisme d'affaire mais avant tout sur les trois grandes métropoles modernes de Johannesburg, Le Cap et Durban ; des centres plus secondaires : Lagos, Dakar, Harare. Les autres capitales du continent ne connaissent réellement ce type de tourisme que de manière très ponctuelle.

II. Une région riche en destinations et produits touristiques inédits

On attendra des candidats qu'il montrent l'originalité de la destination Afrique en même temps que les perspectives en particulier dans le contexte d'une évolution de la demande internationale et de nouvelles pratiques touristiques.

1. un potentiel considérable

a. d'extraordinaires attraits naturels largement protégés

- richesse des milieux et des paysages : grands espaces extrêmes et sauvages : déserts (Namib, ...) forêts denses (zone équatoriale), savane, sites privilégiés (volcans Kilimandjaro, chutes du Zambèze, de Victoria, Okavango, grands lacs d'Afrique centrale, lac Rose ...).
- importance des littoraux et des zones maritimes : près de 60 000 km de linéaire côtier, côtes basses sableuses archipels : Cap Vert, îles (Réunion ...) récifs coralliens, nombreux parcs marins et réserves maritimes.
- abondance et originalité de la faune et de la flore : écosystèmes encore préservés et protégés : réserves naturelles, forestières ou faunistiques (Parc des gorilles en Afrique centrale, des éléphants en Afrique du Sud).

b. patrimoine culturel riche et divers

- des sites historiques nombreux, témoignage de l'histoire africaine : sites préhistoriques de L'Air, villes de terre Chinguetti, villages troglodytes (Dogon), cités commerciales

(Djenné, Tombouctou, Saint-Louis Sénégal), Ile de Gorée point de départ des esclaves au XVIIIème, Zanzibar en Tanzanie, Cape town Afrique du Sud, Gold Coast.

- diversité et authenticité des peuples africains : Masai, Peul Dogons, Bushmen, Pygmés, Zoulous, Touaregs, villages de savane.

2. des perspectives de développement nombreuses

a. renforcer l'offre traditionnelle en la diversifiant

- le développement du tourisme littoral : promotion du balnéaire sur de nouvelles destinations encore peu représentées, ex l'Afrique guinéenne (Togo) ou Afrique de l'est (Tanzanie), développement d'une offre alternative de tourisme sportif : pêche, golf, plongée, spa (Maurice...).
- développement du tourisme de nature et écologique : en particulier dans les pays de l'Afrique francophone où il reste très mineur ; mise en place d'aires protégées, développement de supports originaux : méharées (ex : Mauritanie), croisières fluviales (ex : Niger), randonnées, rafting.

b. miser sur des produits de niches

- le tourisme équitable ou solidaire : micro projets à l'initiative d'ONG locales ou européennes mais aussi de quelques TO ex Point Afrique ; très présents sur la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Bénin) mais aussi à Madagascar (écotourisme participatoire).
- le tourisme très haut de gamme actuellement en forte croissance sur l'Afrique australe : circuits personnalisés pour touristes à revenus élevés où les marges sont plus fortes (Ex : Botswana, delta de l'Okinawa, Namibie séjours de luxe dans le désert).

III. Les conditions nécessaires au développement du tourisme africain

Il s'agit ici d'identifier les freins au développement du tourisme africain et de montrer quelques unes des solutions proposées pour les surmonter ; la formulation est donc importante car elle doit amener davantage à montrer des perspectives que dresser un simple inventaire des problèmes.

1. combler les déficits en matière d'infrastructures

a. apporter des solutions aux problèmes des transports

- améliorer l'accessibilité : problèmes des liaisons aériennes vers l'Afrique : coûts élevés, rotation insuffisamment nombreuses, saisonnalité encore trop forte, insuffisance des compagnies low cost, question de l'éloignement pour certaines destinations (plus de 10H de vols) ex : solution Kenya.
- problème des réseaux intra africains : insuffisance et vétusté (hors A. du S) sauf à excessive proximité des capitales, difficultés de circulation interne, lenteur des déplacements, peu de liaisons entre les pays.

b) combler les faiblesses en terme d'aménagement

- développer et diversifier des infrastructures d'accueil : 3% de la capacité mondiale d'hébergement, hyper concentrée sur quelques espaces littoraux et grandes métropoles (ex : Sénégal Dakar et Saly près de 80% de la capacité hôtelière), manque de diversité.
- créer de nouveaux espaces touristiques : très peu nombreux aujourd'hui. Pas de véritables stations sauf littoral d'Afrique du Sud (port Alfred, port Elisabeth dans la province du Cap ou Durban au Natal) et des îles de l'océan indien. Ailleurs il s'agit le plus souvent d'unités touristiques isolées (hôtels clubs, VV (Club. Med) très marquées par l'exotisme des bungalows. Si les réserves naturelles constituent des espaces récepteurs pour le tourisme, elles n'engendrent pas d'infrastructures spécifiques (itinérance, bivouacs).

2. valoriser le produit africain

a. un déficit d'images à combler

- insécurité grandissante : problèmes politiques nombreux (Côte d'Ivoire, Casamance, Mauritanie ...), problèmes médicaux (épidémies, maladies endémiques, problèmes d'hygiène, absence de structures hospitalières), désintérêt pour le continent, peu d'images dans les médias traditionnels ou des images négatives, continent réduit à l'humanitaire.
- stratégies de communications et utilisation des nouvelles technologies de plus en plus importantes en matière touristiques : ex Afrique du Sud, multiplication des sites en ligne ex : Africa on Web...), eductour à l'initiative des gouvernements africains.

b. développer la coopération afin de mieux mettre en valeur les ressources

- politique de protection et de conservation des espaces et des sites : développement des parcs transfrontaliers (Ex : parc W Bénin Niger, Burkina Faso ; Great Limpopo, Transfrontalier Park Afrique du Sud/Botswana/Zimbabwe). Convention du patrimoine signée par 40 Etats d'Afrique sub-saharienne afin de combler les retards en matière de classement des sites au patrimoine mondial (65 sites sur plus de 800).
- politique de mise en tourisme des sites : ex « route des esclaves » afin de réhabiliter les lieux de mémoire de la traite, et de cibler de nouveaux publics en quête de racines, création de structures d'hébergements originales : villages d'accueil, campements de cases, formation de personnels qualifiés : guides.

La réalisation de la carte rencontre les mêmes difficultés : l'étendue de l'espace à traiter l'importance des éléments cartographiables ; s'y ajoute la difficulté à correctement localiser toutes les informations ; le corrigé proposé n'a pas vocation à représenter toutes les informations mais à tenter de montrer ce que l'on peut attendre d'un candidat dans le temps qui lui est imparti.

On attendra cependant une légende organisée et suffisamment informée, de la clarté dans la réalisation, une localisation relativement juste des informations, un choix de figurés adaptés.

Proposition de notation

rapport : 15 points

Carte : 5 points

la réalisation de la carte rencontre les mêmes difficultés : l'étendue de l'espace à traiter l'importance des éléments cartographiables ; s'y ajoute la difficulté à correctement localiser toutes les informations .

On attendra cependant une légende organisée et suffisamment informée, de la clarté dans la réalisation, une localisation relativement juste des informations, un choix de figurés adaptés

1. flux et foyers du tourisme africain

a. les flux

-  Principal espace émetteur vers l'Afrique
-  géographie spécifique des flux européens
-  Tourisme de proximité important

b. les foyers

-  Foyer récepteur majeur (moitié des arrivées)
-  Espace récepteur secondaire
-  Espace récepteur mineur

2. l'activité touristiques et ses ressources

a. l'activité touristique

-  Littoraux balnéaires
-  Stations touristiques
-  Principaux espaces de tourisme de circuit découverte
-  Centre principal, secondaire du tourisme d'affaire
-  Espace de développement de produits de niches

b. ressources du tourisme africain

-  Espaces protégés/ grands parcs transfrontaliers
-  Site naturel majeur
-  Site historique majeur
-  Espace du désert
-  Limite de la forêt dense

